RECRUTEMENT D'UN EXPERT INTERNATIONAL POUR LA FORMATION A L'INSTALLATION ET LA MISE EN ŒUVRE D'EQUIPEMENT SPECIFIQUE DU 14 au 25 JUILLET

LIMITE DE CANDIDATURE

23 Juin 2025

DURÉE DE LA MISSION

Court Terme

ZONE GÉOGRAPHIQUE

Afrique

Répondant à une priorité commune de l'Union européenne et du Sénégal, le Projet entend par une approche globale, inclusive et concertée contribuer à renforcer les capacités des forces de sécurité intérieure en matière de prévention, de renseignement et de lutte contre les trafics illicites aux frontières et la criminalité organisée, y compris le trafic de migrants, la traite des êtres humains et le terrorisme. Renforcer la surveillance et le contrôle des frontières terrestres et maritimes, sensibiliser la population aux risques liés à la migration illégale et protéger les victimes de trafics et de la traite des êtres humains. Le POC II poursuit la consolidation des forces de sécurité et judiciaires initiées par les projets SENSEC-UE et POC en appuyant les services spécialisés qui combattent cette criminalité organisée de façon principale, La Direction générale de la police nationale, le Haut commandement de la gendarmerie nationale, la Direction générale des douanes, la Direction des eaux et forêts, la CENTIF, la DACG secondairement, tous les acteurs directs et indirects qui participent à la lutte contre les trafics :

Les juridictions judiciaires régionales, les collectivités territoriales, les élus locaux, le CNLTP, le CILMI, les associations d'aide aux victimes de la traite s'agissant d'une criminalité transfrontalière, les coopérations régionales policières et leur corollaire judiciaire sont bien entendu pris en compte.

Le projet s'articule autour de 5 Axes spécifiques :

AS1 : Renforcer le dispositif de lutte contre le trafic illicite de migrants et la traite des êtres humains au Sénégal en consolidant les compétences des forces de sécurité.

AS2 : Améliorer et densifier le dispositif territorial des forces de sécurité en vue d'un renforcement des contrôles et de la surveillance des frontières terrestres et l'optimisation de la gestion interne.

AS3 : Accompagner les forces de défense dans la montée en puissance du dispositif de secours en mer et la sécurisation de la frontière maritime avec la nécessité d'une approche intégrée qui prend en compte les aspects opérationnels, juridiques et humanitaires

AS4 : Protection des victimes par une approche multidisciplinaire impliquant des institutions gouvernementales, des organisations non gouvernementales, et des acteurs de la société civile.

AS5 : Sensibiliser sur les risques associés à la migration illégale de manière proactive et continue. Par une approche multidimensionnelle intégrant communication, éducation, collaboration communautaire et plaidoyer.

Description de la mission

La mission s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de l'axe 2, plus particulièrement dans le renforcement des capacités de la Direction de l'Office Central de Répression du Trafic Illicite des Stupéfiants (DOCTRIS) dans la lutte contre le trafic illicite de drogue.Il s'agit également de contribuer à améliorer les capacités de surveillance et de filature des unités opérationnelles de la police et de la BITIS avec pour finalité le démantèlement d'organisations criminelles.

L'expert devra former les agents à la maîtrise des techniques de pose, d'exploitation et de dissimulation de balises et d'équipements spéciaux (audio, vidéo, GPS, etc.) dans le cadre d'opérations de filature, de surveillance et de renseignement, en respectant les procédures légales, les impératifs de discrétion opérationnelle et les règles de sécurité.

Un expert international (actif ou jeune retraité) issu d'une force de sécurité spécialisée européenne formera durant deux semaines 15 agents de l'OCTRIS et du Le Bureau des Investigations financières et de Lutte contre les Trafics illicites (BITIS) et les rendra autonomes dans la mise en œuvre et l'utilisation de dispositif techniques opérationnels d'appui ou de surveillance.

Stratégie de pérennisation

Cette formation est demandée par la Direction Générale de Police Nationale et des douanes et correspond à une nécessité de modernisation des capacités opérationnelles de ses unités de terrain et de professionnalisation de ses personnels notamment dans la lutte contre les réseaux criminels.

Afin de créer une dynamique opérationnelle entre les services dédiés à la lutte contre la criminalité organisée et le trafic de stupéfiants, la formation sera menée conjointement avec celle en filature et surveillance et télépilote de drones.

- Un livret opérationnel sera constitué par l'expert et sera remis à l'issue de la formation afin de pérenniser l'action et uniformiser les actions de formations déjà effectuées.

En outre, la formation est un préalable absolu à la mise à disposition des forces de sécurité d'appareils de haute technologie de type drones et balises acquis dans le cadre du programme POC II.

Résultats prévus

À l'issue de la mission d'expertise :

Les opérateurs formés seront en mesure de mettre en œuvre, en autonomie complète, les équipements dans des conditions optimales de sécurité et de discrétion, d'assurer une maintenance de premier échelon.

description des tâches de l'expert

Il interviendra sur les thématiques suivantes :

Il ne prendra en charge que la partie concernant les équipements opérationnelles et procèdera à la mise en

œuvre ces derniers.

Un examen final élaboré par l'expert permettra d'évaluer la bonne acquisition des connaissances des stagiaires. Il déterminera l'obtention de la mention « a atteint les objectifs » sur l'attestation de participation qui sera remise à l'ensemble des stagiaires à l'issue de la session.

Le plan masse ainsi que l'ensemble des supports pédagogiques présentés par l'expert au cours de la formation sont transmis par voie électronique avant son démarrage à z.genevee@poc-senegal.eu

Profil de l' expert

- Spécialiste en technologies de surveillance (vidéo, photo, balisage, géolocalisation)
- Formateur pour les forces de l'ordre (balises, vidéos, identification de véhicules)
- Expert en lutte contre le terrorisme, la criminalité organisée et les stupéfiants
- Experts des systèmes de surveillance intégrée et anti-démarrage à distance
- Avoir déjà assuré des formations à l'étranger notamment en Afrique serait un atout.

Le point de contact au niveau du siège du POC II à Dakar est Zakiya GENEVEE z.genevee@poc-senegal.eu . Les candidatures (CV actualisé et lettre de motivation) devront lui être adressées directement sur l'email indiqué, **impérativement avant le 23 juin à 14h00 heure de DAKAR**

